

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive de Bourg la Reine du 01/12/2020 à 19h30

Ordre du jour :

Cette Assemblée Générale de la saison sportive 2018-2019 pour des raisons liées à la pandémie de la Covid-19 se tient en visioconférence et n'a pas pu se tenir plus tôt.

Pour des raisons techniques, les personnes sont invitées à s'inscrire ou transmettre leur pouvoir au mail secretariat@asbr92.fr pour participer à l'AG et obtenir le lien à la visioconférence au plus tard le lundi 30 novembre 18h00.

1. Accueil

Les points 2 à 5 concernent uniquement la saison 2018-2019

2. Présentation du rapport moral
3. Présentation du rapport financier
4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes
5. Affectation du résultat
6. Vote des rapports et de l'affectation du résultat
7. Vote de la cotisation statutaire à 7€
8. Questions diverses

Christophe Gélardin
Président de l'ASBR